

LOGEMENT DANS LES RÉSERVES FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS

4. VOLET DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS

Cette assistance financière vise à supporter les communautés des Premières Nations qui aspirent à améliorer et développer leurs capacités et à gérer et entretenir leur parc de logements.

Les catégories de projets admissibles en lien avec l'habitation sont :

- 4.1 Gouvernance
- 4.2 Gestion
- 4.3 Formation en construction et rénovation
- 4.4 Planification communautaire
- 4.5 Finance

Bénéficiaires admissibles :

- les Conseils de Bande
- les organisations des Premières Nations

PROPOSITION (pour l'ensemble des catégories de projet)

Pour soumettre une proposition, vous devez :

- 1) Compléter le formulaire de proposition
Formulaire – Logement – Projet en développement de capacités
- 2) Inclure les documents de projet exigés (le cas échéant)
- 3) Inclure la résolution du Conseil de Bande démontrant son appui au projet
- 4) Transmettre votre proposition à :
aadnc.qclogementhousingqc.aandc@canada.ca

Une proposition peut être soumise pour un projet auquel participent plusieurs Premières Nations (ex. : un projet présenté et dirigé par un Conseil Tribal au bénéfice des communautés membres). Le montant nécessaire pour la réalisation du projet peut dépasser le montant maximal admissible par catégorie. Toutefois, on s'attend à ce que de tels projets entraînent des économies d'échelle et que, par conséquent, le coût moyen par Première Nation soit inférieur au montant maximal admissible individuellement.

Période d'application*	Durée
Du 15 mars au 9 août 2019	21 semaines

**Des projets peuvent être soumis au-delà de cette période. Ils seront maintenus dans la liste de contingence régionale dans l'éventualité où des disponibilités financières venaient à se présenter et ce jusqu'à la fin de l'initiative (31 mars 2021). Les exercices d'admissibilité, de sélection et de priorisation de ces derniers seront réalisés au moment où des budgets additionnels seront confirmés (le cas échéant).*

PRIORISATION RÉGIONALE DES PROJETS PROPOSÉS

Dans le contexte de la réforme du logement des Premières Nations et des besoins locaux d'outils prioritaires et essentiels afin de supporter la planification, la gestion et la gouvernance des parcs de logements, la priorisation des projets qui seront proposés sera axée principalement sur les activités suivantes (énumération sans ordre de priorité) :

- politique d'habitation (mise à jour et développement) ;
- inventaire et évaluation de l'état du parc de logements ;
- plan d'entretien préventif et curatif ;
- plan de logement (court, moyen et long termes).

**LOGEMENT DANS LES RÉSERVES
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS**

CATÉGORIES	Description	Activités admissibles (sans s'y limiter)	Subside ¹ maximum par catégorie (\$)
4.1 Gouvernance de l'habitation	Projets qui appuient la planification et les politiques afin d'aider la prise de décision en matière de gestion ou de faciliter l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale des Premières nations en matière de logement.	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration et la mise en œuvre de politiques de logement, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Normes pour un régime locatif - Rôles et responsabilités, y compris l'éducation communautaire liée aux rôles et responsabilités des locataires - Politique d'approvisionnement et d'appel d'offres (en matière de logement et d'infrastructures) - Régime foncier, plan de gestion d'entretien, etc. • L'élaboration et la mise en œuvre de structures de gouvernance nouvelles ou améliorées, incluant la création d'institution (par exemple : autorités en logement, centres d'excellence, centre d'intégration de services, autres). 	100 000
4.2 Gestion de l'habitation	Projets qui appuient le développement des compétences et la formation en gestion du logement à l'échelle de la communauté qui peuvent servir à l'administration et aux opérations quotidiennes.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation ou activités en gestion du logement pour les administrateurs du logement dans les domaines de : <ul style="list-style-type: none"> - Planification et exécution de la construction et de la rénovation - Exploitation d'un programme d'entretien des logements - Gestion d'un parc de logements - Gestion des contrats avec un tiers fournisseur - Comptabilité de base • Bases de données pour des systèmes d'inventaire du parc de logements 	50 000
4.3 Formation en construction et rénovation en habitation	Projets qui appuient la formation et le développement des compétences en matière de logement sécuritaire et adéquat pour les occupants.	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'entretien ménager à l'intention des gestionnaires, du personnel et des locataires de logements • Formation des inspecteurs du logement communautaire • Moisissures et radon : certification, éducation, sensibilisation (ex. une campagne dans une école ou une garderie, etc.) • Élaboration et mise en œuvre de stratégies de prévention et d'élimination des moisissures • Établissement de plans d'entretien du cycle de vie des biens • Documents de référence et formation à l'appui de la conformité aux codes du bâtiment et aux normes d'efficacité énergétique 	30 000

**LOGEMENT DANS LES RÉSERVES
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS**

CATÉGORIES	Description	Activités admissibles (sans si limiter)	Subside ¹ maximum par catégorie (\$)
4.4 Planification communautaire en habitation	Projets qui appuient la détermination des besoins en infrastructures et en capacité de logement communautaire à moyen et à long terme.	<ul style="list-style-type: none"> Planification intégrée de la collectivité et de l'infrastructure, y compris des solutions de conception adaptées à la culture : élaboration d'un plan indiquant où les ensembles résidentiels seront créés et comment l'infrastructure communautaire appuiera les nouveaux ensembles résidentiels. Évaluation des besoins : élaboration d'un inventaire et d'une évaluation de l'état et des besoins actuels du parc de logements dans les réserves Planification de l'utilisation des terres, y compris les arpentages Élaboration et adaptation des lignes directrices et des codes du bâtiment en matière de sécurité et de prévention des incendies 	100 000
4.5 Finance en habitation	Projets qui aident les communautés et les particuliers des Premières Nations à accéder à des capitaux durables pour répondre à leurs besoins en matière de logement.	<ul style="list-style-type: none"> Identification de sources de capitaux durables pour répondre aux besoins d'infrastructures des communautés Connaissances financières de base / développement des compétences pour les locataires / résidents / personnel / leadership 	30 000

¹Le subside peut inclure :

- les frais d'administration et de gestion du projet de 7% maximum (2% administration + 5% gestion);
- un maximum de 15 000 \$, du subside maximal, pour les coûts de logiciels admissibles.

IMPORTANT
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tous les dépassements de coûts seront à la charge du Conseil de Bande ou de l'organisation des Premières Nations. ➤ Fin des projets au plus tard le 31 mars 2021.